SITES QUI ACCUEILLENT L'AMIANTE :	Site de stockage de déchet **Ambert**	Site de stockage de déchet **St Sauves**	Site de stockage de déchet **Puy-Long**	Plateforme de Déchets Industriels Spéciaux **Véolia**	Plateforme de Déchets Industriels Spéciaux **PRAXY CENTRE**
Adresse	Le Poyet 63600 AMBERT	Les Ballusseaux 63950 ST SAUVES	Puy-Long 63000 CLERMONT-FD **COORDONNÉS GPS :** **45° 46'00.8"N 3°10'01.4"E**	Rue François Arago 63360 GERZAT	3 Rue Alexandre Vialatte 63500 ISSOIRE
Téléphone	**06.28.91.86.16**	**04.73.21.85.76**	**04.73.44.24.24**	**04.73.24.54.71**	**04.73.55.60.00**
Horaires	SUR RENDEZ-VOUS	SUR RENDEZ-VOUS	SUR RENDEZ-VOUS	du lundi au vendredi : **8H30 - 12H30** **14H00 - 17H00**	du lundi au vendredi : **8H00 - 12H00** **14H00 - 16H30**
Tarif	Selon les quantités annuelles apportées : **125€/t** (si < 500 t/an) **ou 100€/t** (si > 500 t/an)			**Contacter Véolia**	**Contacter PRAXY**
Modalités administratives	**Se renseigner lors de la prise de rendez-vous**				
Modalités de conditionnement					
Modalités de déchargement					

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre EPCI en charge de la collecte des déchets.

amiante

COMMENT ET OÙ DÉPOSER MES DÉCHETS D'AMIANTE LIÉ ?



DÉPOT D'AMIANTE LIÉ SUR LES SITES AUTORISÉS

LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Il s'agit d'amiante ciment ou d'amiante lié à d'autres matériaux inertes (fibrociment amianté) :

- **éléments de bardage, de revêtement ou de couvertures** (plaques planes ou profilées, tôles ondulées, ardoises, plaques décoratives de façade) ;
- **jardinière, pot de fleur**
- **canalisation** (évacuation d'eau pluviale, adduction d'eau, conduit de cheminées où l'amiante est mélangé avec du ciment).

LES DÉCHETS REFUSÉS :

L'amiante libre et l'amiante friable sont refusés. Ils se présentent généralement sous la forme de flocage ou de feutre et sont utilisés notamment pour la protection incendie, les plafonds d'isolation phonique... mais aussi le calorifugeage de tuyaux, de chaudières, d'isolation électrique.

Pour ces types d'amiante, il faut faire appel à une société spécialisée.

LES CONDITIONS DE DÉPÔT

Etape 1 : LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

CONTACTER UN SITE AUTORISÉ POUR CONVENIR D'UN RDV
(CF. PAGE SUIVANTE)

Etape 2 : LA PRÉPARATION DES PLAQUES AU DOMICILE

- se protéger avec des équipements adaptés : masque, lunettes, combinaison, gants (non fournis) ;
- emballer l'amiante avec un contenant homologué pour l'amiante (double paroi) et accepté par le site de traitement
- fermer l'emballage avec du ruban adhésif (non fourni) ;
- retirer délicatement les équipements de protection (EPI), les mettre dans un sac plastique fermé et prendre une douche d'hygiène.

Etape 3 : LE TRANSPORT

- dans un véhicule fermé, vérifier que les emballages sont bien fermés ;
- dans une remorque, mettre une bâche.

Etape 4 : LA DÉPOSE SUR SITE

- venir au jour et à l'heure du rendez-vous ;
- vérification par l'agent de l'emballage ;
- tout conditionnement non conforme sera refusé.

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

Les travaux de démolition entraînent des risques de dispersion des fibres. L'inhalation prolongée de fibres d'amiante peut provoquer des pathologies

QUELQUES GESTES SIMPLES :

- **s'équiper** d' Equipements de Protection Individuelle (masque FFP3, gants, lunettes, combinaison);
- **mouiller** les éléments à démonter pour éviter les envols;
- **démonter** sans casser, percer ou scier;
- **emballer** l'amiante
- **retirer** les EPI délicatement et les emballer dans un sac plastique. Prendre une douche d'hygiène ;

LES GESTES À PROSCRIRE :

- ne pas casser, ou broyer ;
- ne pas découper ;
- ne pas frotter ou brosser les éléments à base d'amiante;
- ne pas inhaler les poussières.

ATTENTION, L'INTERVENTION DIRECTE PAR DES PARTICULIERS SUR DES MATÉRIAUX AMIANTÉS DOIT ÊTRE EXCEPTIONNELLE ET LIMITÉE. POUR DES TRAVAUX IMPORTANTS IL CONVIENT DE FAIRE APPEL À DES ENTREPRISES QUALIFIÉES.